

**NATIONS UNIES**



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  **CONSEIL DE SÉCURITÉ**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/37/586  
S/15472

1er novembre 1982

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-septième session

Points 10, 12, 18, 20, 25, 28, 31, 32, 33,  
34, 35, 38, 42, 43, 48, 50, 66, 71, 79,  
93 et 99 de l'ordre du jour

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR L'ACTIVITÉ  
DE L'ORGANISATION

RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
APPLICATION DE LA DÉCLARATION SUR L'OCTROI  
DE L'INDÉPENDANCE AUX PAYS ET AUX  
PEUPLES COLONIAUX

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES CONSÉQUENCES  
POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES  
TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR  
LE DROIT DE LA MER

QUESTION DE PALESTINE

QUESTION DE NAMIBIE

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT  
SUD-AFRICAIN

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITÉ ET DE LA  
COOPÉRATION EN ASIE DU SUD-EST

OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS GLOBALES SUR LA  
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT

CESSATION DE TOUTES LES EXPLOSIONS  
EXPÉRIMENTALES D'ARMES NUCLEAIRES

APPLICATION DE LA RÉSOLUTION 36/85 DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

APPLICATION DE LA DÉCLARATION FAISANT DE  
L'OCEAN INDIEN UNE ZONE DE PAIX

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS  
ET DÉCISIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE À SA DIXIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE

COOPÉRATION INTERNATIONALE EN VUE D'ÉVITER DE  
NOUVEAUX COURANTS DE RÉFUGIÉS

DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE  
INTERNATIONALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Trente-septième année

A/37/586  
S/15472  
Français  
Page 2

IMPORTANCE, POUR LA GARANTIE ET L'OBSERVATION  
EFFECTIVES DES DROITS DE L'HOMME DE LA  
REALISATION UNIVERSELLE DU DROIT DES PEUPLES  
A L'AUTODETERMINATION ET DE L'OCTROI RAPIDE  
DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES  
COLONIAUX

CAMPAGNE INTERNATIONALE CONTRE LE TRAFIC  
DES DROGUES

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI  
DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES  
COLONIAUX PAR LES INSTITUTIONS SPECIALISEES  
ET LES ORGANISMES INTERNATIONAUX ASSOCIES  
A L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Lettre datée du 25 octobre 1982, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de Fidji auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire distribuer aux Etats Membres le Communiqué final de la Réunion régionale des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth, tenue à Suva (Fidji) du 14 au 18 octobre 1982, comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 10, 12, 18, 20, 25, 28, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 42, 43, 48, 50, 66, 71, 79, 93 et 99 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de Fidji  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Filipe Nagera BOLE

/...

l'espoir que la Campagne mondiale, qui a été lancée à la session extraordinaire, aiderait à créer dans l'opinion publique mondiale un climat dans lequel les gouvernements se sentiraient forcés d'attaquer avec davantage de détermination les difficiles problèmes du désarmement.

6. Les chefs de gouvernement se sont dits gravement préoccupés par le fait que les problèmes non encore résolus du Moyen-Orient continuaient à faire peser une lourde menace sur la paix et la sécurité mondiales. Ils ont souligné la nécessité urgente de reconnaître les droits légitimes et inaliénables du peuple palestinien, y compris son droit à une patrie, et de rechercher un règlement équitable du problème sur la base des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies. Ils ont condamné Israël pour son invasion du Liban et ont exprimé leur sentiment d'horreur devant les tueries et les dévastations qui en ont résulté en particulier à Beyrouth. Ils se sont montrés profondément préoccupés par les graves conséquences que ces récents événements pourraient avoir pour les perspectives d'un règlement futur. Tout en reconnaissant l'impossibilité d'effacer les terribles souffrances humaines qui ont été infligées, ils ont cependant demandé aux gouvernements intéressés de redoubler d'efforts pour trouver d'urgence une solution au problème afin de permettre au Liban et à tous les peuples de la région de vivre en paix.

7. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé qu'ils condamnaient totalement et sans équivoque l'apartheid que le régime minoritaire blanc continue de pratiquer en Afrique du Sud. Ils ont condamné les incursions militaires toujours plus fréquentes de l'Afrique du Sud sur le territoire des Etats voisins - l'Angola, le Mozambique et le Zimbabwe - dans le but de saper le processus de libération en Afrique australe. Ils ont exprimé leur profonde préoccupation devant les tactiques dilatoires utilisées par l'Afrique du Sud dans le cadre des négociations pour l'indépendance de la Namibie menées sur la base de la résolution 435 du Conseil de sécurité.

#### La région de l'Asie et du Pacifique

8. Réitérant leur appui à l'objectif qui consiste à établir une zone de paix dans l'océan Indien, les chefs de gouvernement ont noté avec inquiétude le renforcement de la présence militaire des grandes puissances dans la zone, malgré les vœux exprimés par les Etats du littoral et de l'arrière-pays. Ils ont donné leur aval à l'opinion exprimée par l'Assemblée générale selon laquelle la Conférence des Nations Unies sur l'océan Indien, dont la convocation est envisagée, est une étape nécessaire pour l'application de la Déclaration des Nations Unies de 1971. Ils ont lancé un appel aux grandes puissances pour qu'elles prennent immédiatement des mesures afin de réduire la tension dans la zone de l'océan Indien et demandé instamment à tous les intéressés de permettre que la conférence soit convoquée sans plus de retard.

9. Les chefs de gouvernement se sont dits gravement préoccupés par la situation régnant à l'intérieur et autour de l'Afghanistan et par ses conséquences tant pour la paix et la stabilité de la région que pour la sécurité internationale. Ils ont lancé à nouveau un appel urgent pour que les efforts se portent sur la recherche d'un règlement politique fondé sur le retrait des troupes étrangères et le respect

ANNEXE

Communiqué final de la troisième Réunion régionale  
des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth,  
tenue à Suva du 14 au 18 octobre 1982

1. Les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth de la région de l'Asie et du Pacifique se sont réunis à Suva du 14 au 18 octobre 1982. Les 17 pays suivants participaient à la Réunion : Australie, Bangladesh, Fidji, Iles Salomon, Inde, Kiribati, Malaisie, Maldives, Nauru, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa occidentale, Singapour, Sri Lanka, Tonga, Tuvalu et Vanuatu. Quatorze étaient représentés par leur président ou leur premier ministre. Ratu Sir Kamisese Mara, premier ministre de Fidji, assurait la présidence.
2. Les chefs de gouvernement ont chaleureusement accueilli à la Réunion la République des Maldives, devenue membre spécial du Commonwealth quelques mois auparavant.

TENDANCES POLITIQUES

3. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur préoccupation devant le fait que la détérioration de l'ensemble de la situation internationale s'était poursuivie depuis leur réunion en 1980 et qu'il en était résulté une aggravation du sentiment d'insécurité des peuples à travers le monde. Ils ont noté que les difficultés économiques internationales actuelles avaient manifestement exacerbé les problèmes politiques, non seulement entre l'Est et l'Ouest, mais aussi entre le Nord et le Sud.
4. Dans ce contexte, ils ont spécialement souligné l'importance du récent rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à l'Assemblée générale. Ils se sont félicités de l'appel lancé par le Secrétaire général pour qu'un effort soutenu soit déployé en vue de réinvestir l'Organisation des Nations Unies, et en particulier le Conseil de sécurité, des moyens et de l'autorité nécessaires pour lui permettre de remplir la tâche du maintien de la paix et de la sécurité internationales qui leur est confiée par la Charte. Ils ont instamment prié les Etats d'accorder toute l'attention voulue aux recommandations faites par le Secrétaire général au cours de la présente session de l'Assemblée.
5. Comme à leurs réunions précédentes, les chefs de gouvernement ont réaffirmé que l'emploi de la force dans les relations internationales et l'ingérence dans les affaires intérieures des Etats étaient inadmissibles, et ont souligné la nécessité de régler les différends par des moyens pacifiques sur la base du respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'égalité. Ils ont reconnu que l'observation de ces principes et le progrès sur la voie du désarmement étaient des aspects essentiels et complémentaires de la sécurité internationale. Ils se sont donc montrés très inquiets de voir que la communauté internationale n'a pas réussi à réaliser un accord sur le programme global de désarmement examiné à la récente session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement. Ils ont exprimé

intégral de l'indépendance, de la souveraineté et du statut d'Etat non aligné de l'Afghanistan, ainsi que sur le respect rigoureux des principes de non-intervention et de non-ingérence. Ils ont déploré qu'aucune des initiatives internationales visant à aider les parties à trouver une solution mutuellement acceptable n'ait abouti. Ils ont affirmé le droit des réfugiés afghans de regagner leurs foyers en toute sécurité et dans l'honneur. Ils ont instamment prié toutes les parties concernées d'oeuvrer à un règlement négocié qui laisserait au peuple afghan la liberté de déterminer son propre avenir.

10. Les chefs de gouvernement se sont déclarés vivement préoccupés par la persistance de l'intervention militaire et de l'ingérence étrangère au Kampuchea, qui a aggravé la tension et l'instabilité en Asie du Sud-Est. Ils ont déclaré que si la situation restait sans solution, on pouvait craindre qu'elle n'encourage les grandes puissances à intervenir davantage dans les affaires de la région. Ils ont réaffirmé la nécessité pour tous les Etats de respecter strictement les principes fondamentaux de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats, du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats et du non-recours à la menace et à l'emploi de la force pour le règlement des différends. Ils ont souligné qu'il était indispensable de trouver une solution politique globale à la question du Kampuchea sur la base du retrait total de toutes les forces étrangères et de la restauration de l'indépendance, de la souveraineté et de la neutralité du Kampuchea, de manière à permettre à son peuple de choisir librement son avenir, sans ingérence extérieure. A cet égard, les chefs de gouvernement ont pris note de l'évolution de la situation au Kampuchea qui s'est produite depuis leur dernière réunion, y compris la formation d'un gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, et l'annonce faite par le Gouvernement vietnamien d'un retrait partiel de ses forces au Kampuchea et de ses consultations avec d'autres pays de la région. Ils ont exprimé l'espoir que les perspectives d'une solution politique du problème s'en trouveraient renforcées.

11. Les chefs de gouvernement ont noté avec approbation les efforts déployés pour établir une zone de paix, de liberté et de neutralité en Asie du Sud-Est et ils ont lancé un appel à tous les Etats pour qu'ils soutiennent pleinement ces efforts. Ils se sont déclarés inquiets de ce que le problème non résolu du Kampuchea continue de représenter un grave obstacle à la création d'une telle zone. Ils ont donc demandé que la recherche d'une solution politique globale à la question du Kampuchea soit intensifiée de manière à ce que la région connaisse une paix durable.

12. Les chefs de gouvernement ont rappelé que le Pacifique sud était une zone d'une grande importance économique et stratégique et ont déclaré partager les inquiétudes des pays de la région concernant la sécurité de cette zone. Ils ont estimé que toute tendance à ce que la rivalité des grandes puissances s'étende au Pacifique sud constituerait un élément d'instabilité nouveau et indésirable.

13. Les chefs de gouvernement se sont montrés inquiets de la persistance du problème des réfugiés et des immigrants clandestins en provenance d'Indochine. Ils ont rendu hommage aux pays de premier transit ainsi qu'aux pays de

réinstallation définitive. Ils ont exprimé à nouveau leur conviction qu'il fallait s'attaquer à la source du problème et ils ont instamment prié les pays auxquels incombe au premier chef la responsabilité de la situation de créer un climat dans lequel les peuples d'Indochine pourraient vivre dans la paix et l'harmonie. Ils ont exprimé l'espoir qu'en attendant une solution politique aux conflits d'Indochine qui sont à la source du problème, les pays intéressés continueraient de coopérer en empêchant d'autres départs clandestins et en collaborant avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et les pays de réinstallation à l'exécution du programme de régularisation des départs.

14. Les chefs de gouvernement ont énergiquement réaffirmé la conviction qu'ils avaient exprimée dans le Communiqué de Melbourne en 1981 que les peuples du Pacifique sud devaient avoir la possibilité d'exercer leur droit à l'auto-détermination et à l'indépendance en accord avec les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Ils ont noté avec satisfaction les assurances que le Président de la France avait données quelques mois auparavant à la mission spéciale du South Pacific Forum, placée sous la direction du Premier ministre de Fidji. Les chefs de gouvernement ont reconnu les efforts déployés par le peuple canaque de Nouvelle-Calédonie en vue d'exercer son droit à l'auto-détermination et à l'indépendance par des moyens pacifiques. Ils ont accueilli avec satisfaction le programme de réformes pour le territoire mis au point par le Gouvernement français et exprimé l'espoir que ces réformes aideraient les Canaques à réaliser une transition harmonieuse et rapide vers l'indépendance.

15. Les chefs de gouvernement ont pris note du vœu des Etats insulaires du Pacifique sud d'établir dans leur région une zone exempte d'armes nucléaires et ont rappelé la résolution déjà adoptée à ce sujet par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1975. Ils ont reconnu que la poursuite des essais nucléaires dans la région était profondément préoccupante. Ils ont appuyé sans réserve la vigoureuse condamnation prononcée par le South Pacific Forum à l'égard de la poursuite du programme d'essais par la France et de l'absence de communication par ce pays de renseignements sur les effets des essais antérieurs sur la population et l'environnement du Pacifique. Ils ont également exprimé leur très grave inquiétude devant la possibilité de voir le Pacifique sud devenir un lieu de déversement international des déchets nucléaires et ils ont demandé instamment à tous les Etats de s'abstenir de stocker ou de déverser des déchets nucléaires dans le Pacifique.

16. Les chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction l'adoption en avril 1982 de la nouvelle Convention sur le droit de la mer, instrument détaillé qui est le fruit de neuf ans de négociations ardues et qui revêt une signification spéciale pour les pays de la région. En même temps, ils ont profondément déploré que les Etats-Unis d'Amérique aient annoncé qu'ils ne deviendraient pas parties à la Convention. Notant qu'un certain nombre d'autres pays développés s'étaient abstenus lors du vote sur l'adoption de la Convention, ils ont reconnu que l'absence d'un appui actif de la part de ces pays pourrait gravement porter atteinte à l'efficacité d'un instrument qui a pour but d'établir un régime international pour la gestion équitable et rationnelle des ressources de la mer au profit tant des pays développés que des pays en développement. Ils ont donc instamment prié tous les Etats de signer la Convention à la Conférence de signature qui doit se tenir à la fin de 1982 et d'entamer le processus de ratification sans retards inutiles.

## QUESTIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES

### Situation économique mondiale

17. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur profonde préoccupation devant la détérioration continue de l'économie mondiale et de la coopération économique internationale. Les taux d'inflation demeuraient élevés. Le niveau de vie continuait de baisser dans un grand nombre de pays et le chômage, déjà considérable, ne cessait d'augmenter, notamment parmi les jeunes. L'aggravation de la crise économique mettait gravement en péril la structure sociale et politique des sociétés. C'est dans les pays en développement, et en particulier dans les pays les moins avancés, que les effets de la crise étaient les plus graves. Un nombre croissant de pays en développement voyaient leur revenu par habitant diminuer. Dans de nombreux pays, le déficit de la balance des paiements et la charge du service de la dette avaient dangereusement augmenté et ce fait avait encore été exacerbé par le relèvement des taux d'intérêt et le fléchissement de la demande sur les marchés d'exportation. La situation des pays à faibles revenus était particulièrement alarmante. Compte tenu de l'accès limité de ces pays aux marchés des capitaux, la dégradation de leur balance des paiements extérieurs provoquait une grave contraction de leurs taux de croissance, déjà situés à des niveaux critiques. Les chefs de gouvernement ont estimé que la situation politique était en train de devenir explosive dans un grand nombre de pays en développement. Ils ont souligné qu'il fallait agir sans tarder, en adoptant des politiques et des mesures appropriées, pour faire face aux problèmes de la reprise et du développement.

18. Les chefs de gouvernement se sont félicités de la diminution récente des taux d'inflation et des taux d'intérêt dans les grands pays industrialisés. Ils ont souligné néanmoins qu'il était urgent d'élaborer des politiques visant à promouvoir une croissance économique non inflationniste. Ils ont estimé qu'il était crucial de continuer à réduire les taux d'intérêt. Ils ont déclaré qu'il fallait sans plus tarder prendre des mesures conjointes et coordonnées au niveau international afin de remédier à cette situation. Il fallait prendre des décisions courageuses et il était extrêmement important de ne pas laisser passer les occasions qu'offraient les prochaines réunions du GATT, du FMI et de la CNUCED, à savoir la réunion des Parties contractantes du GATT qui se tiendrait à l'échelon ministériel en novembre 1982, la réunion du Comité intérimaire du FMI en avril 1983 et la sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en juin 1983.

19. Les chefs de gouvernement ont constaté avec inquiétude que les négociations globales étaient toujours bloquées. Bien que les points de vue se soient rapprochés, on était toujours dans l'impasse. Ils ont exprimé l'espoir que la volonté politique qui s'était manifestée à la Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth tenue à Melbourne ainsi qu'aux conférences au sommet de Cancún et de Versailles contribuerait au lancement rapide de ces négociations. Ils ont souligné la nécessité de faire un effort spécial au cours de la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies en vue de résoudre les difficultés non résolues. Ils ont déclaré à nouveau qu'il était nécessaire de prendre des mesures parallèles, simultanées et immédiates dans des domaines aussi importants que le commerce, l'énergie, l'alimentation et les finances.

20. Les chefs de gouvernement ont accueilli favorablement la décision adoptée à la récente réunion des ministres des finances du Commonwealth aux termes de laquelle le Secrétariat du Commonwealth est invité à entreprendre un examen global du système international des échanges et des paiements et en particulier du rôle des institutions économiques internationales, étant entendu que cet examen serait effectué sans préjudice de l'adoption de mesures immédiates. Les changements considérables intervenus depuis la création des institutions nées des accords de Bretton Woods et les insuffisances manifestes du système économique international faisaient qu'il était plus que jamais opportun de procéder à cet examen. Ils en attendaient les résultats avec un grand intérêt. Ils ont exprimé l'espoir que l'étude permettrait de centrer l'attention sur l'examen global du système mondial des échanges et des paiements.

21. Sans préjuger des négociations globales, mais conscients de la crise qui menace l'économie mondiale, les chefs de gouvernement ont pris acte avec satisfaction de la proposition de la Nouvelle-Zélande tendant à une révision du système de Bretton Woods. Reconnaissant la nécessité de procéder à un réexamen et à une réforme appropriés des arrangements mondiaux relatifs aux échanges et aux paiements, de manière à répondre aux besoins et aux réalités contemporaines, ils ont décidé que leurs gouvernements accorderaient une attention particulière à cette question, en tenant compte de l'étude confiée au Secrétariat du Commonwealth par les Ministres des finances du Commonwealth.

22. Les chefs de gouvernement ont examiné le rapport sur le protectionnisme qui avait été établi par un groupe d'experts dirigé par Sir Alec Cairncross. Ils ont déclaré que ce rapport apportait une contribution d'une importance exceptionnelle à l'examen des incidences du protectionnisme sur les pays en développement. Ils ont décidé en conséquence de demander au Secrétaire général de communiquer ce rapport au Directeur général du GATT afin qu'il le distribue à la prochaine réunion ministérielle du GATT. Il serait souhaitable qu'à cette réunion, les ministres du Commonwealth fassent leur possible pour que les résultats reflètent autant que possible les recommandations formulées dans le rapport du Groupe d'experts.

23. Les chefs de gouvernement sont convenus que les deux questions majeures qui se posaient sur la scène économique internationale étaient le protectionnisme et la désorganisation croissante du système financier international. Sans vouloir différer l'examen d'autres questions importantes, ils ont estimé que ces deux questions étaient essentielles tant pour le développement que pour la reprise économique et nécessitaient une attention et une action immédiates.

#### Questions financières

24. Les chefs de gouvernement ont reconnu que des changements politiques et économiques profonds étaient survenus depuis que les cadres de la coopération économique internationale avaient été mis en place à Bretton Woods et à La Havane. Au cours de la dernière décennie, le niveau élevé et la disparité des taux d'inflation avaient perturbé les taux de change, on avait assisté à un ralentissement de l'activité économique et les déficits et excédents des balances de paiement avaient assumé un caractère chronique plutôt que cyclique. Tout en reconnaissant que l'une des conditions préalables essentielles à la reprise et à l'expansion de l'économie mondiale était l'adoption de politiques intérieures saines laissant



la place à des ajustements, ils ont souligné que le système d'échanges et de paiements actuel n'était pas de nature à favoriser un processus ordonné d'ajustement.

25. Ils étaient préoccupés par l'aggravation des problèmes d'endettement d'un grand nombre de pays en développement ainsi que par le fait que ces pays avaient de plus en plus recours à une politique d'emprunts commerciaux à court terme qui n'était pas soutenable à long terme. Convenant du fait que le FMI et la BIRD ainsi que les organes qui lui sont reliés devaient continuer de jouer un rôle clef, ils ont estimé qu'il était souhaitable de réexaminer ces institutions pour leur permettre de mieux s'adapter à la situation actuelle. Ils ont souligné la nécessité que les pays disposent de ressources plus abondantes en vue de faciliter le financement à long terme à des fins d'ajustement ainsi que la nécessité d'appliquer de façon plus réaliste des critères de la conditionalité. Ils ont également souligné l'importance qu'il y avait de parvenir, lors de la réunion d'avril du Comité intérimaire, à un accord visant à accroître de façon substantielle les quotes-parts dans le cadre de la huitième révision générale des quotes-parts.

26. Compte tenu de la situation désespérée dans laquelle se trouvaient la plupart des pays à faible revenu et des pays les moins avancés, les chefs de gouvernement ont exprimé leur déception devant le fait que les courants d'aide diminuaient de nouveau en termes réels. Ils ont demandé à tous les donateurs de faire un effort spécial pour accroître l'aide publique au développement en vue d'atteindre des objectifs internationalement convenus et de fournir l'appui nécessaire pour faciliter les ajustements dans les pays en développement.

27. Les chefs de gouvernement ont reconnu que l'aide publique au développement avait joué un rôle majeur dans le transfert de ressources à des conditions libérales aux pays à faible revenu. Ils se sont félicités des efforts déployés récemment par un grand nombre de donateurs pour faire en sorte que les courants d'aide publique au développement ne soient pas perturbés par la décision des États-Unis d'échelonner sa contribution à la sixième reconstitution de ressources de l'IDA. Ils se sont déclarés en faveur de la conclusion rapide d'un accord sur le niveau de reconstitution pour la septième reconstitution de ressources de l'IDA qui permettrait un accroissement en termes réels, conformément aux tendances passées et compte tenu de l'urgence qu'il y avait de satisfaire les besoins actuels de crédit à des conditions libérales.

28. Prenant acte du fait que le taux d'accroissement des prêts accordés par la Banque Mondiale demeurait notablement au-dessous de l'objectif de 5 p. 100 en termes réels, les chefs de gouvernement ont demandé que des efforts spéciaux soient faits en vue de développer les opérations de la Banque. Ils ont pris acte des efforts visant à accroître les activités de cofinancement mais ils ont souligné la nécessité de préserver la rôle de la Banque dans le domaine du développement, ce qui nécessitait une expansion continue de ses propres ressources et de ses activités de prêt.

### Commerce international

29. Les chefs de gouvernement ont estimé que le protectionnisme représentait une menace pour le système des échanges multilatéraux, entravait la capacité des pays déficitaires d'assurer le service et le remboursement de leurs dettes grâce à un accroissement de leurs recettes d'exportation, et compromettait les efforts économiques des pays en développement. Notant que les propositions australiennes visant à geler puis à éliminer progressivement toutes les formes de protectionnisme créant des déséquilibres commerciaux pouvaient contribuer notablement à la relance de l'économie mondiale, ils ont estimé que les pays en développement bénéficieraient particulièrement de toute mesure visant à réduire la distorsion des échanges et que ces mesures contribueraient à la relance de l'économie mondiale, pour le bien général.

30. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur attachement à un système d'échanges internationaux ouvert et ont noté avec une vive inquiétude la tendance croissante à ne pas tenir compte des principes et règles de base tels que la non-discrimination, la transparence et la prévisibilité. Ils étaient pleinement conscients de la nécessité de renforcer ces règles.

31. Les chefs de gouvernement ont estimé que la réunion ministérielle du GATT devait déboucher sur un gel de la politique protectionniste et sur la conclusion d'arrangements visant à faciliter l'abaissement des barrières protectionnistes. Ils ont souligné l'importance de la mise en place d'un système efficace de sauvegardes non discriminatoires qui permettrait de décourager toute nouvelle mesure protectionniste et d'éliminer progressivement les accords commerciaux tels que l'arrangement multifibres et les restrictions volontaires des exportations. Reconnaissant que peu de progrès avaient été faits jusqu'à présent dans l'élimination du protectionnisme agricole, ils ont souligné la nécessité de mettre au point une méthode qui permette de surmonter les obstacles créés par les liens étroits qui existent entre le protectionnisme agricole et les politiques agricoles nationales. Ils ont convenu, dans ce cadre, de la nécessité de prendre sans tarder des mesures pour réduire les subventions aux exportations versées par les pays développés en vue de soutenir leur agriculture. Ils ont souligné la nécessité d'améliorer les méthodes de règlement des différends dans le cadre du GATT et de veiller à ce que tous les pays respectent les décisions et la discipline collectives.

### Problèmes des produits de base

32. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur profonde inquiétude devant la forte contraction des prix des produits de base survenue au cours des dernières années et son effet catastrophique sur les termes de l'échange d'un grand nombre de pays en développement. La tendance actuelle démontre l'importance cruciale des arrangements visant à stabiliser les cours des produits de base et les recettes d'exportation ainsi que la nécessité de redoubler d'efforts pour assurer la conclusion de tels accords. Pour remédier rapidement à la situation, il fallait permettre aux pays déficitaires de diminuer leur déficit d'exportation en libéralisant l'accès au système de financement compensatoire du FMI. Face à cette situation, il fallait

/...

également adopter des méthodes novatrices, notamment mettre davantage l'accent sur la coopération entre les pays producteurs pour leur permettre de se protéger contre les fluctuations des marchés internationaux de produits de base.

### Energie

33. Les chefs de gouvernement ont estimé que la faiblesse actuelle du marché pétrolier ne devait pas inciter la communauté internationale à se laisser aller à l'inaction dans le domaine de l'énergie. Ils ont souligné qu'il fallait s'attacher sans tarder à élaborer des arrangements spéciaux en vue de faire face aux besoins énergétiques des pays à faible revenu et des pays les moins avancés connaissant de graves problèmes de balance des paiements et à faciliter l'accès de ces pays au financement international afin de leur permettre de mettre en valeur leurs propres ressources énergétiques, notamment en créant dans le cadre de la Banque Mondiale un organisme qui s'occuperait des questions d'énergie. Ils se sont félicités des arrangements de faveur pour l'acquisition de pétrole adoptés par plusieurs pays exportateurs, tels que le Mexique, le Venezuela et la Trinité-et-Tobago pour l'Amérique centrale et les pays des Caraïbes et par le Nigéria pour les pays africains, et ils ont recommandé que ces mesures soient étendues à d'autres zones géographiques.

### Problèmes alimentaires

34. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur vive inquiétude devant l'aggravation de la situation alimentaire déjà critique que connaissent un grand nombre de pays en développement, notamment les pays les moins avancés. Il était urgent d'élaborer un système mondial de sécurité alimentaire fiable. Ils ont recommandé la conclusion rapide d'un arrangement international sur les céréales qui tienne compte des besoins particuliers des pays en développement. Ils ont également demandé que des mesures efficaces soient prises pour atteindre l'objectif d'aide alimentaire prévu par la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie internationale des Nations Unies pour le développement. Ils ont souligné la nécessité de fournir des ressources financières et techniques adéquates en vue de promouvoir la production alimentaire.

### COOPERATION ECONOMIQUE ET FONCTIONNELLE REGIONALE

35. Les chefs de gouvernement ont reconnu que les programmes de coopération pratique visant à favoriser le processus de développement constituaient un résultat important de leurs délibérations et ils ont noté avec satisfaction les progrès réalisés dans ce domaine par les groupes consultatifs et de travail créés lors de réunions précédentes. Ils ont estimé que ces groupes devraient poursuivre leurs travaux en mettant davantage l'accent sur une approche pratique orientée vers l'action. Ils ont reconnu en outre que l'un des principaux objectifs des programmes de coopération fonctionnelle était d'aider les petits pays insulaires de la région à surmonter leurs problèmes particuliers de développement.

36. Tout en engageant le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique à étendre son appui à l'ensemble des pays en développement de la région, les chefs de gouvernement se sont félicités du renforcement des programmes d'assistance aux petits pays insulaires mis en place par le Fonds dans le cadre de programmes régionaux et fonctionnels et en collaboration avec les groupes de la Réunion régionale des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth. Ils ont exprimé leur satisfaction particulière de l'aide fournie par le Fonds pour la mise en place du Service consultatif pour la région du Pacifique, qui a été créé dans le cadre du Bureau de la coopération économique pour le Pacifique Sud et de l'assistance financière annoncée par le Gouvernement australien au bénéfice du Secrétariat pour permettre l'instauration d'une représentation permanente à l'Organisation des Nations Unies des Etats participant à la Réunion régionale des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth.

#### Commerce

37. Les chefs de gouvernement ont insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts visant à libéraliser les échanges dans la région et à faire collectivement pression pour que les grands pays industrialisés réduisent les barrières tarifaires imposées aux exportations en provenance des pays participant à la Réunion régionale des chefs de gouvernement. Ils ont reconnu l'importance du système généralisé de préférences (SGP) comme instrument devant permettre d'accélérer la libéralisation des échanges dans la région et ont engagé vivement les pays développés de la région à examiner avec attention et bienveillance les propositions destinées à étendre le nombre des articles et le système de préférences pour les exportations des pays membres en développement. Ils ont pris note de l'opinion des pays en développement selon laquelle les pays plus avancés de la région pourraient jouer un rôle dynamique dans l'accroissement du commerce régional en réduisant les barrières imposées aux importations. Dans ce contexte, les chefs de gouvernement ont salué l'initiative de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande qui ont mis en place l'Accord SPARTECA qui lève pour les pays insulaires membres du Forum du Pacifique Sud tous les obstacles tarifaires. Ils ont chargé le Groupe du commerce de la Réunion régionale des chefs de gouvernement d'examiner, aux fins de leur application pratique, les recommandations auxquelles ont donné lieu les différentes études qu'elle a demandé d'établir.

38. Les chefs de gouvernement ont reconnu que d'immenses possibilités s'ouvraient pour les pays d'Asie et du Pacifique membres du Commonwealth d'accroître leurs exportations à destination de pays situés à l'intérieur et hors de la région. Ils ont toutefois constaté qu'il était nécessaire de mettre en place des infrastructures commerciales ou de les renforcer, de rechercher des débouchés commerciaux et de fournir une assistance technique pour utiliser ces infrastructures. Les chefs de gouvernement ont pris note des moyens dont dispose la Division d'étude des marchés extérieurs du Secrétariat pour entreprendre toute une gamme de projets visant à promouvoir et accroître le commerce des pays de la région, ainsi que du travail considérable que la Division a déjà effectué dans la région. Ils ont approuvé la

recommandation du Groupe du commerce selon laquelle le Secrétariat devrait augmenter ses activités de promotion des exportations dans la région de l'Asie et du Pacifique, et ont déclaré qu'il faudrait prévoir un financement supplémentaire à cette fin.

39. Approuvant le rapport du Groupe du commerce, les chefs de gouvernement ont prié ce groupe de poursuivre ses activités dans le cadre de son mandat actuel et de prendre dûment en considération, entre autres décisions, celles de la réunion ministérielle des pays du GATT lors de l'établissement des priorités de ses activités futures.

### Energie

40. Les chefs de gouvernement ont approuvé le rapport du Groupe consultatif sur l'énergie. Ils ont noté avec satisfaction que le Groupe abordait à l'heure actuelle une nouvelle phase de son activité, au cours de laquelle il entreprendrait un programme concret de projets de démonstration. Ils se sont félicités des initiatives prises récemment par le Groupe pour définir des projets et des lieux d'implantation de systèmes d'énergie renouvelable, et pour élaborer des techniques d'économies d'énergie aux fins de démonstration, d'évaluation et de formation. Ils se sont également félicités de ce que l'Australie et l'Inde étaient prêtes à appuyer, dans le cadre du programme, l'installation de certains de ces systèmes. Ils ont également noté avec satisfaction que les activités futures du Groupe dans le Pacifique Sud complèteraient le programme énergétique pour le Pacifique coordonné par le Bureau de la coopération économique pour le Pacifique Sud. Ils ont également décidé de faire bénéficier le Bureau des services du Commonwealth Regional Renewable Energy Resources Information System (CRRERIS).

41. Relevant les possibilités de coopération qui existent, notamment, en matière d'études de faisabilité, de services de conseil et d'exécution des projets, les chefs de gouvernement ont décidé que le Groupe devrait étendre le champ de ses activités pour promouvoir cette coopération dans le cadre de projets énergétiques commercialisables dans les pays de la région.

### Industrie

42. Les chefs de gouvernement ont examiné le rapport du Groupe de travail sur l'industrie et ont pris note avec satisfaction de l'élan donné aux activités destinées à aider les pays membres, en particulier les petits Etats insulaires, à obtenir des résultats concrets dans le cadre de projets industriels. Ils se sont félicités de la façon dont le Service de développement industriel du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique avait fourni les services techniques et pratiques nécessaires à la mise en place de projets locaux. Ils ont noté avec satisfaction que l'on avait pu établir la viabilité dans la région de plus de 70 projets industriels, essentiellement dans les secteurs de la petite industrie et celui des agro-industries, et que leur mise en oeuvre avait été facilitée par des apports de technologie et d'ingénierie, des échanges d'information, la collaboration technique, la création d'entreprises et l'apport de courants d'investissement.

43. Ils ont noté les arrangements pris par le Groupe aux fins de la coordination avec le Bureau de la coopération économique pour le Pacifique Sud et d'autres organismes internationaux, et ont exprimé leur reconnaissance pour l'assistance financière et d'autres formes d'assistance de caractère pratique apportées individuellement par des pays membres. Les chefs de gouvernement ont également approuvé le futur programme de travail dont le projet figure dans le rapport du Groupe et qui pourrait faire avancer l'exécution des projets.

#### Agriculture

44. Les chefs de gouvernement ont examiné le rapport du Groupe d'experts de la recherche-développement agricole créé par le Secrétaire général comme suite à la demande qu'ils avaient formulée à New Delhi en 1980. Ils ont approuvé les vues exprimées dans le rapport au sujet des besoins prioritaires de pays membres de la région ainsi que les recommandations qui s'y trouvent touchant l'amélioration des qualifications professionnelles, l'échange de publications et de matériaux de recherche entre pays membres, l'élargissement de la diffusion d'informations grâce à une utilisation plus efficace des services d'information existants, et le renforcement des programmes de formation de spécialistes par l'intermédiaire des institutions de la région. Ils ont décidé de mettre sur pied un groupe consultatif sur l'agriculture qui servirait de centre de liaison entre les diverses activités proposées et ont accepté l'offre de Sri Lanka de se charger de la convocation de ce groupe.

#### Trafic illicite des drogues

45. Les chefs de gouvernement ont félicité le Groupe de travail sur le trafic illicite des drogues dont les activités ont aidé à faire prendre conscience des problèmes liés au trafic des drogues et de la nécessité d'instaurer une coopération entre pays du Commonwealth et autres pays de la région. Les délibérations du Groupe avaient montré que ce trafic constituait une menace pour la sécurité, la stabilité et l'ordre social d'une nation. Les chefs de gouvernement ont approuvé la recommandation du Groupe de travail suivant laquelle le Groupe, qui s'était acquitté de son mandat, ne devrait se réunir à l'avenir qu'à la demande de pays membres selon que de besoin.

#### Questions maritimes

46. Les chefs de gouvernement ont reconnu l'importance cruciale des questions maritimes pour tous les membres de la région. Ils ont constaté en particulier la complexité, la diversité et l'interdépendance de ces questions, qui ont des incidences politiques et économiques pour les gouvernements intéressés. Ils ont accueilli favorablement la suggestion du Secrétaire général selon laquelle il existe des possibilités de coopération entre les gouvernements des pays membres de la région et exprimé leur satisfaction de la proposition concrète faite par le Gouvernement australien visant à faire établir un rapport sur ce type de coopération.

Les chefs de gouvernement ont donc demandé au Secrétaire général, après avoir consulté à nouveau les gouvernements, de réunir, le cas échéant, un petit groupe d'experts de spécialités différentes, qui seraient chargés d'établir un rapport dans les meilleurs délais. Il s'agirait d'évaluer les activités déjà entreprises aux niveaux régional, multilatéral et bilatéral, de définir de nouveaux secteurs d'activité qui pourraient éventuellement être pris en considération et d'étudier la possibilité de compléter les programmes existants.

#### Ressources humaines

47. Les chefs de gouvernement ont reconnu que la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée constituait un sérieux obstacle au développement, notamment pour les petits pays insulaires. La région se caractérise par une répartition très inégale des ressources humaines pour toute une série de postes de techniciens et d'encadrement, et les chefs de gouvernement ont reconnu qu'un vaste champ s'ouvre à la mise en place de nouveaux moyens et programmes de formation. Ils sont convenus que chacun des groupes consultatifs ou de travail devrait axer davantage ses travaux sur la formation professionnelle au moyen de programmes de formation et avec le concours de spécialistes, en tirant le meilleur parti des institutions existantes partout où cela est possible.

#### Absorption de la main-d'oeuvre

48. Les chefs de gouvernement se sont félicités des résultats de la première réunion des ministres du travail et de la main-d'oeuvre des pays du Commonwealth, qui s'est tenue le 1er juin 1982 à Genève, conformément à la demande que les chefs de gouvernement avaient faite lors de leur réunion de Melbourne en octobre 1981. Il était souhaitable à leur avis d'élargir la coopération entre pays membres du Commonwealth sur des questions importantes relatives à l'emploi et à la main-d'oeuvre, y compris la formation théorique et pratique et la promotion de la main-d'oeuvre, et ils espéraient recevoir des propositions concrètes de la réunion des ministres du travail et de la main-d'oeuvre prévue pour 1983.

#### Sources de financement

49. Les chefs de gouvernement, reconnaissant que les activités des groupes consultatifs ou de travail étaient à présent engagées dans une phase plus pratique, ont considéré que la coopération fonctionnelle au niveau régional devait reposer sur une base plus solide afin de mobiliser les ressources financières régionales. Ils ont décidé d'affecter, par l'intermédiaire d'un compte spécial du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, des contributions volontaires supplémentaires faites par des pays membres au financement d'activités entreprises à la demande des groupes sur le commerce, l'énergie, l'industrie et l'agriculture, et au règlement des coûts liés au nouveau Groupe d'étude sur les questions maritimes. Au titre de ses activités normales dans la région, le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique continuerait de répondre aux demandes d'aide individuelles

émanant de gouvernements de pays membres et d'institutions régionales. Les chefs de gouvernement ont formulé l'espoir que ces ressources financières seraient complétées par d'autres sources internationales de financement, y compris celle du système des Nations Unies pour le développement.

Remerciements et annonce de la prochaine réunion

50. Les chefs de gouvernement ont dit le grand plaisir qu'ils avaient eu à se réunir à Suva et ont exprimé leur gratitude pour les excellents arrangements pris en vue de la réunion et pour l'hospitalité chaleureuse et amicale du Gouvernement et du peuple de Fidji. Ils ont accepté avec plaisir l'invitation que leur a adressée le Gouvernement papouan-néo-guinéen de tenir leur prochaine réunion en Papouasie-Nouvelle-Guinée dans deux ans environ.

-----

